



Ensemble, construisons l'avenir !

LA TAXE D'APPRENTISSAGE

CENTRALE MARSEILLE

NOUS AVONS UN MONDE À TRANSFORMER

UNE ÉCOLE GÉNÉRALISTE DE HAUT NIVEAU

Centrale Marseille forme des ingénieurs généralistes, dotés de solides compétences scientifiques et techniques, capables d'intégration et de synthèse, de créativité et d'innovation, possédant les qualités nécessaires pour entreprendre et diriger, communiquer et piloter. Le cursus centralien, caractérisé également par une forte culture managériale, conduit à développer et valoriser les aspects humains, sociaux et environnementaux du métier d'ingénieur.



membre du Groupe des Écoles Centrales
Centrale-Supélec, Centrale Lille, Lyon, Nantes

réseau de 15 000 diplômés
en France et à l'international

1044 élèves-ingénieurs
29 % de femmes

92 enseignants permanents
67 enseignants-chercheurs,
plus de 260 intervenants extérieurs

7 laboratoires en co-tutelles
optique, acoustique, chimie,
aéro et bio dynamique, mécanique,
informatique et gestion des données,
mathématiques, ingénierie financière
et économie quantitative

UNE ÉCOLE EN FORTE CROISSANCE

L'École a créé, en lien avec son large réseau d'entreprises, un parcours d'ingénieur par alternance qui rencontre un succès grandissant. Inscrite sur une trajectoire de forte croissance depuis plusieurs années, Centrale Marseille compte désormais plus d'un millier d'étudiants, de doctorants et d'apprentis. Cette dynamique générale se traduit par une insertion professionnelle remarquable, avec un temps de recherche d'emploi des jeunes diplômés inférieur à deux mois pour un premier salaire annuel médian brut de 40 000 € (primes incluses).



60 entreprises partenaires
& 300 entreprises
soutiennent notre établissement

100 % d'insertion professionnelle
énergie, finance, construction, R&D
transports (aéronautique, naval...),
pharmacie / chimie, numérique (Big Data, IA)

92 universités partenaires
dans 34 pays
20% d'internationaux
28 nationalités sur le campus

vie associative intense
l'engagement associatif professionnalise
nos futurs ingénieurs, soude les étudiants
autour de mêmes valeurs
et renforce le réseau centralien

RÉFORME DE LA COLLECTE

0,68 %

de la masse salariale brute

Disparition des catégories A et B de l'ex hors quota pour ne former qu'une seule et même catégorie

87 %

Financement de l'apprentissage

Seules les entreprises accueillant un apprenti de Centrale Marseille pourront verser une part des 87% à notre école

OPCO

Opérateur de compétences

CFA ÉPURE



CE QUI A CHANGÉ EN 2020

13 %

Contribution libre
Financement de la formation
hors apprentissage

Date limite de versement : 31 mai 2022

Versement direct

Votre versement s'effectue directement à Centrale Marseille sans passer par un organisme collecteur



Centrale Marseille vous envoie un reçu à réception de votre versement

CSA : Pour les entreprises de plus de 250 salariés, le versement de la contribution CSA reste inchangé.

À QUOI SERT LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Les fonds collectés par la taxe d'apprentissage sont utilisés uniquement à des fins pédagogiques. Ils nous permettent de :

- renouveler et faire évoluer l'équipement pédagogique et informatique de l'école
- organiser des temps forts avec vous : journées partenaires, rencontres PME, visites de site, journées thématiques sur les filières stratégiques de demain...
- mener des projets innovants adaptés aux besoins de vos entreprises
- améliorer le caractère professionnalisant de notre formation au travers des mobilités professionnelles à l'étranger, en stage ou en alternance



VERSER

LA TAXE D'APPRENTISSAGE

VIREMENT

à l'ordre du titulaire du compte **École centrale de Marseille Agent comptable** avec la référence de virement « **Taxe d'apprentissage 2022** »

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

CODE BANQUE	CODE GUICHET	N°COMPTE	CLÉ RIB	DOMICILIATION
10071	13000	00001006053	24	TPMARSEILLE

IBAN

FR76 1007 1130 0000 0010 0605 324

Catégorie Centrale marseille

Numéro UAI : 0133774 G

BIC

TRPUFRP1

Siret : 191 333 400 00015

Catégorie juridique : 7383

Établissement public national à caractère scientifique culturel et professionnel

APE : 8542Z - Enseignement supérieur

CONTACTS

Relations et Partenariats Entreprises

Françoise Henrio – 04 91 05 43 34

Georges Bérardi – 04 91 05 43 53

Virginie Saint-Aubin – 04 91 05 44 77

taxe-apprentissage@centrale-marseille.fr

École Centrale de Marseille

Pôle de l'Étoile

Technopôle de Château-Gombert

38, rue Frédéric Joliot-Curie

13013 Marseille cedex 13

www.centrale-marseille.fr

 CentraleMarseille

 CentraleMars

 Centrale Marseille

 CentraleMars

 CentraleMarseille

Centrale
Marseille